



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 66910

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le développement de l'action culturelle et sociale dans les établissements de santé. Le projet de création d'emplois jeunes a permis à six mille personnes d'exercer la fonction de responsable culturel d'établissement hospitalier. Or, pour que ceux-ci ne se sentent pas « marginalisés au sein de l'établissement », la secrétaire générale de l'agence régionale d'hospitalisation Rhône-Alpes considère qu'une formation mise en place par la direction s'impose. Aussi, il aimerait savoir de quelle manière le Gouvernement entend soutenir ce projet afin que ces jeunes soient suffisamment compétents pour aspirer à l'obtention d'un poste permanent.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66910

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5722